

Le Bilan de compétences **ESSENTIEL** - 18 heures



Public : Tout public



Prérequis : aucun



Durée totale : 18 heures

15h00 d'entretiens en face à face
03h00 de travail personnel



5 séances

1 bilan dure en moyenne entre 1,5 et 2 mois selon l'agenda fixé avec votre consultante



Modalités : séances en présentiel ou en distanciel ou les deux



Tarif : 1 170 € (financement à déterminer en fonction de votre situation)

Objectifs

Vous ressentez le besoin de faire une pause pour réfléchir à votre parcours professionnel et mieux vous projeter dans l'avenir, vous vous sentez stressé au travail, vous avez besoin de retrouver du sens, ou un équilibre entre vie personnelle et professionnelle.

Le parcours **ESSENTIEL** va vous aider à y voir plus clair. **Aller à l'essentiel** pour comprendre votre parcours afin de valoriser vos réalisations antérieures, reconnaître vos atouts tout en repérant vos zones de développement, afin de vous projeter vers un nouveau projet.

- Le bilan de compétences permet d'identifier vos potentiels, de définir ou préciser un projet professionnel et de repérer vos compétences transférables.
- Il clarifie vos motivations, valeurs et intérêts professionnels.
- Il apporte un cadre et une méthode de travail pour construire votre plan d'action. Ce plan d'action est conçu de façon réaliste et pragmatique en phase avec vos besoins et le contexte économique.

Programme

1. Phase préliminaire :

Recueillir vos attentes, fixer les objectifs du bilan et confirmer un engagement réciproque.

2. Phase d'investigation :

Elle va nous permettre d'explorer **la dimension rétrospective** (qui concerne le passé) avec :

- l'analyse de votre parcours personnel et professionnel,
- l'identification de vos compétences développées au travers de vos missions et tâches effectuées,
- la détection de vos compétences clés et transférables,
- l'identification des préférences, intérêts, modes de fonctionnement, motivations et valeurs professionnelles.

Mais aussi **la dimension prospective** (qui concerne l'avenir) avec :

- l'élaboration du nouveau projet professionnel, analyse des contraintes et des motivations,
- la recherche de solutions alternatives,
- l'identification des moyens nécessaires.

3. Phase de conclusion :

- Elaborer un plan d'actions, et fixer les étapes de sa mise en œuvre.
- Restituer une synthèse générale qui reprendra les étapes de votre bilan.

Modalités pédagogiques

Suite à la phase préliminaire, nous définirons avec précision les outils correspondant aux objectifs fixés avec vous.

La liste ci-dessous est indicative et adaptable à la durée du bilan de compétences.

- Entretiens en face à face ou à distance (en visioconférence) ou les deux.
- Plateforme pédagogique accessible sur ordinateur, tablette et smartphone.
- Portefeuille de compétences.
- Exploration métiers.
- Tests de personnalité, d'intérêts professionnels.
- Ressources pédagogiques.

Suivi et évaluation

- Points réguliers pour prendre en compte vos commentaires et adapter le parcours si nécessaire.
- Evaluation de votre satisfaction : deux questionnaires de satisfaction vous seront remis, un à l'issue du bilan et un autre 6 mois après, au moment de l'entretien de suivi (questionnaire en ligne).
- Remise d'une attestation de réalisation d'un bilan de compétences.
- Suivi post bilan 6 mois après la fin du bilan.
- D'autres points peuvent être déclenchés si le plan d'action devait être adapté à de nouveaux événements.